



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE du 24 juin 2020

L'Assemblée Générale statutaire se tiendra le mercredi 24 juin 2020 à 19h00 dans la salle du premier étage du Foyer culturel « la Licorne » Grand-Place à 7330 Saint-Ghislain.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 novembre 2019
2. Rapport d'activités 2019
3. Rapport du comité d'audit
4. Bilan et comptes 2019
5. Rapport du réviseur aux comptes
6. Rapport de gestion du conseil d'administration
7. Rapport de rémunération 2019 du conseil d'administration
8. Rapport du comité de rémunération
9. ROI du conseil d'administration : modification par rapport au CDLD
10. Prorogation de l'Intercommunale
11. Décharge aux administrateurs
12. Décharge au réviseur

13. Information :
 - Formation des administrateurs du CA du 29 janvier 2020. « Vaccination »
 - Remplacement à l'Assemblée générale pour la commune de Dour de Madame Yasmina Djemal par Monsieur Sheldon Guchez

ATTENTION !

En raison de la crise sanitaire actuelle et en application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2020 n°32 relatif à la tenue des réunions des organes de l'intercommunale, l'organisation de l'Assemblée Générale du 24 juin 2020 connaît des modifications.

L'Assemblée Générale se déroulera avec la présence physique de la Présidente et de la Directrice .

La présence des délégués communaux est en revanche facultative.

L'Assemblée Générale reste ouverte au public. Cependant, il est demandé aux personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes de s'inscrire préalablement en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : icomante.secretariat@skynet.be

Cette inscription doit être effectuée pour le **11 juin 2020 au plus tard.**